



Projet pilote plateforme santé du Val-de-Travers

Bilan intermédiaire positif et encourageant

Un projet pilote de plateforme régionale de santé a été lancé en mai 2009 sur le site du Val-de-Travers de l'Hôpital neuchâtelois (HNE). Il vise à contribuer à la pérennisation de l'offre médicale de premier recours au Val-de-Travers, où une part importante des médecins installés aura atteint l'âge de la retraite dans les cinq à dix ans à venir et où il devient très difficile de trouver un reprenneur aux cabinets médicaux existants. Un bilan intermédiaire effectué courant 2012 par le Service de la santé publique (SCSP) montre que ce projet pilote a en grande partie atteint ses objectifs. Il a en effet permis l'installation de deux nouveaux médecins dans la région et a contribué à la formation de plusieurs médecins généralistes.

Le projet pilote de plateforme régionale de santé a été initié dans le cadre d'une approche conjointe entre le Conseil d'Etat, le Conseil communal de Val-de-Travers, Hôpital neuchâtelois (HNE), Médecins de famille neuchâtelois et un médecin installé dans la région. Dans le respect de leurs compétences respectives, tous ces acteurs ont contribué à la mise en place de cette structure.

Cette plateforme régionale de santé constitue l'une des solutions envisagées par ces partenaires pour attirer de nouveaux médecins dans le Val-de-Travers et lutter contre la pénurie annoncée de ces professionnels. En effet, la plateforme de santé du Val-de-Travers offre la possibilité aux médecins qui la composent de disposer d'infrastructures communes, de mieux se répartir les gardes et de travailler à temps partiel, répondant ainsi aux besoins et aux attentes de la nouvelle génération de médecins. En outre, elle présente l'avantage pour les médecins de pouvoir s'appuyer sur une infrastructure technique existant au sein de HNE (radiologie et laboratoire notamment), à proximité immédiate.

Trois ans après son lancement, les partenaires ont souhaité procéder à un bilan intermédiaire du projet pilote et ont confié mandat au SCSP de réaliser cette évaluation. Ce bilan est positif et encourageant et permet de mettre en évidence les points de la mise en œuvre qui ont bien fonctionné et ceux qui auraient pu mieux fonctionner. Concrètement, les résultats obtenus consistent en l'installation de deux nouveaux médecins au Vallon au sein de la plateforme de santé, ainsi qu'en la formation de trois médecins-assistants, dont deux se sont par la suite installés sur le Littoral neuchâtelois, et d'étudiants en médecine. Certaines synergies ont par ailleurs été développées entre les

médecins de la plateforme régionale de santé et HNE, notamment s'agissant de la policlinique du site de Couvet et de la garde médicale.

Forts des constats posés dans ce bilan intermédiaire, l'Etat et HNE disposent d'informations utiles pour la poursuite de ce projet, à l'instar du développement d'autres plateformes régionales de santé analogues dans le canton, en collaboration avec les partenaires communaux et privés des régions concernées conformément aux options stratégiques à horizon 2017 de HNE validées en avril 2012 par le Grand Conseil.

Enfin, rappelons que poursuivant le même objectif de garantir une offre en soins ambulatoire de proximité, HNE exploite une policlinique ouverte en permanence et propose des consultations spécialisées en oncologie, orthopédie, rhumatologie, ORL, chirurgie générale, cardiologie, gériatrie, neuropsychologie, logopédie et radiologie et assure un service médical d'urgence et de réanimation (SMUR). L'ensemble de ces prestations constituent le Centre de diagnostic et de traitement (CDT) qui est appelé à fonctionner comme la porte d'entrée dans HNE, respectant ainsi la volonté des autorités cantonales.

Pour de plus amples renseignements :

**Gisèle Ory, cheffe du Département de la santé et des affaires sociales,
tél. 032 889 61 00.**

Thierry Michel, conseiller communal à Val-de-Travers, tél. 886 43 40.

Dr Joël Rilliot, Médecins de famille neuchâtelois, tél. 079 944 53 96

Neuchâtel, le 3 décembre 2012